

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 1 du 11 septembre 2012



A retenir cette semaine



- Conditions de levée très difficiles avec une très forte hétérogénéité de stades en fonction des secteurs qui ont ou non été arrosés
- Pensez à mettre en place les cuvettes
- Les tous premiers dégâts d'altises des crucifères sont signalés
- Présence d'adultes de tenthrèdes dans les cuvettes.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Réseau 2012-2013

Le réseau 2012-2013 est actuellement en train de se constituer. Il y a actuellement 21 parcelles de déclarées sous VigiCulture pour le réseau BSV Bourgogne. Le BSV de cette semaine est réalisé à partir d'observations faites sur 16 des 21 parcelles du réseau ainsi que de remontées terrain.

Stade des colzas

Environ 2/3 des semis ont été réalisés entre le 20 et le 31 août. Mais certains chantiers sont arrêtés du fait des conditions sèches. A ce jour, plus de la moitié des parcelles ne sont pas encore levées. Les colzas les plus développés atteignent 2 à 3 feuilles (plaine dijonnaise, Saône-et-Loire). Les conditions de sécheresse sont à l'origine de cette forte hétérogénéité. La vigilance vis-à-vis des bio agresseurs doit être plus soutenue dans un contexte défavorable à la croissance des colzas.

Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.

Parcelle pas levée ou en cours de levée	56%
A : stade cotylédon	19%
B1 : 1 feuille vraie étalée ou déployée	6%
B2 : 2 feuilles vraies étalées ou déployées	19%

Mise en place de la cuvette

Afin de bien repérer l'arrivée des ravageurs potentiellement nuisibles, **vous pouvez dès à présent installer les cuvettes jaunes**. Il est important de bien positionner ces cuvettes dans la végétation. Dans la parcelle celle-ci doit être placée à 20-25m de la bordure et si possible à proximité d'un ancien colza.

Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception. On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser ses captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception).

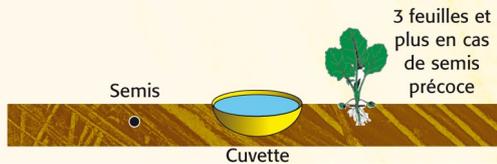


Prévisions météorologiques du mercredi 12 au mardi 18 septembre:

Risque de pluie faible à modéré mercredi et peut-être jeudi avec une baisse des températures (minimales 7-8°C et maximales 15-16°C). Puis retour dès vendredi à un temps ensoleillé avec une remontée des températures les minimales se situant entre 9 et 11°C et les maximales entre 21 et 25°C) - Source : météo-ciel

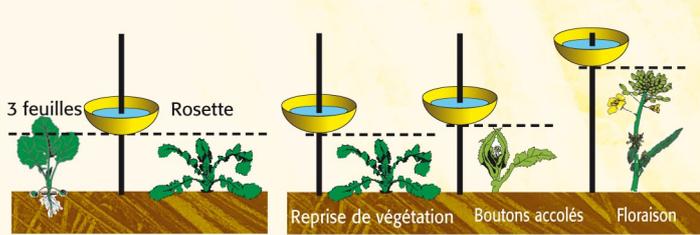


Pour capturer l'altise d'hiver, la cuvette est enterrée



Pour les autres insectes la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.

A partir de 3 feuilles, la cuvette doit être "posée" sur la végétation



Altises des crucifères ou petites altises

Les premières attaques d'altise des crucifères sont observées. Une surveillance accrue doit se faire surtout dans ce contexte de l'année avec des colzas qui ont beaucoup de difficultés à lever. De plus les préparations de sol pour les semis de blés débutent avec des destructions de repousses de colza, et donc des risques accrus de déplacements des populations de petites altises vers les parcelles de colza en cours de levée. On signale également les premières captures d'adultes de tenthrèdes ainsi qu'une situation avec 2 charançons du bourgeon terminal.



Photos CETIOM

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec une bande longitudinale jaune sur chaque élytre)



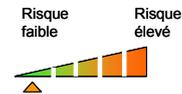
Cet insecte provoque des morsures circulaires dans les cotylédons et le limbe des feuilles.





- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans dépasser le quart de la surface végétative

8 parcelles renseignées



Les premiers dégâts de petites altises (morsures sur plante) sont signalés dans 2 des 8 parcelles renseignées à Beaune et Bligny-sur-Ouche (21).

Bien surveiller les bordures de parcelles proches d'anciens colzas.

Altises d'hiver ou grosses altises



Photos CETIOM



Il s'agit d'un gros coléoptère de 3 à 5 mm de long au corps noir et brillant avec des reflets bleus métalliques sur le dos. Les extrémités des pattes, des antennes et de la tête sont roux dorés.

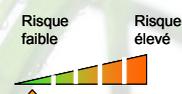
Ce ravageur peut occasionner des dégâts à deux phases de son cycle :

- ① : à la fin de l'été, sur les jeunes cultures, les adultes reprennent leur activité pour s'alimenter et pour pondre
- ② : en automne-hiver, les larves creusent des galeries d'abord dans les pétioles des feuilles, puis dans les cœurs des plantes au stade « rosette » ou dans les jeunes tiges.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles dans le cadre du risque adultes
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portants des morsures et 30 captures cumulées en cuvette

8 parcelles renseignées

Aucune capture n'a été, à ce jour, signalée.



Tenthrède de la rave



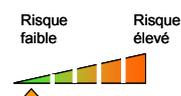
Photos CETIOM

L'adulte est une « mouche » (hyménoptère) au corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts en dévorant les feuilles des crucifères, en dédaignant les nervures.

La capture des adultes dans les pièges sur végétation n'est pas un indicateur pertinent vis-à-vis du risque mais un indicateur d'alerte.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante
- Seuil de nuisibilité → présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieures au ¼ de la surface végétative

8 parcelles renseignées



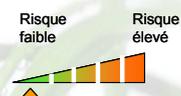
A ce jour, 2 cuvettes montraient la présence de ce ravageur et aucun dégât de larves n'est signalé pour l'instant. Il n'y a pas forcément de lien direct entre captures d'adultes dans les pièges et présence de larves sur les plantes. Mais dans la situation actuelle de croissance des colzas, la vigilance est de mise.

Les dégâts sont généralement peu importants sauf si les colzas végètent. En conditions favorables, s'il y a présence de larves, les dégâts apparents – jusqu'alors anodins – évoluent rapidement sur une dizaine de jours.

Limaces

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des colzas peu poussants que sur des plantes en pleine croissance.
- Seuil de nuisibilité → il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces mais en cas de présence la survie de la culture est en jeu.

Etant donné l'état de sécheresse, les limaces ne sont pas d'actualité. Mais là encore la vigilance est de mise au retour des pluies principalement dans des sols mottés.





Signalement d'ambrosies

L'ambrosie a été détectée sur plusieurs parcelles principalement de la Nièvre et du Sud-Ouest de l'Yonne dans des chaumes de colza, de céréales ou de pois après avoir levé sous le couvert. Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, **il est nécessaire de détruire l'ambrosie.**



Photos CETIOM



La période préalable à la floraison est un moment clé dans la lutte en intercultures après colza ou céréales. A court terme, cette destruction permet de limiter la production de pollen très allergène et véritable problème de santé publique. A plus long terme cela doit permettre de diminuer le stock semencier dans les sols, en particulier dans les secteurs où l'ambrosie est encore peu répandue. La durée de vie des graines dans les sols étant très élevée (plus de 10 ans), il faut intervenir au plus vite après la détection de nouveaux peuplements pour empêcher la production de semences. Là où elle n'est pas intervenue plus tôt, la destruction de l'ambrosie avant la formation des semences en septembre est un bon moyen de freiner efficacement l'expansion de cette plante exotique envahissante.

Afin de mieux connaître l'ambrosie et de vous aider dans sa reconnaissance, ci-joint une fiche d'information.

En raison des journées Désherb'Sol 2012 à Joux-La-Ville le mardi 18 septembre après-midi et le mercredi 19 septembre (journée entière), le prochain BSV paraîtra le vendredi 21 septembre.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – MINOTERIE GAY – JFB APPRO – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRYSTOP – ALTERNATIVE - SAS BRESSON – AGRIDEV – THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »